Nations Unies A/65/98

# Assemblée générale

Distr. générale
30 juin 2010
Français
Original : anglais

**Soixante-cinquième session**
Point 124 u) de la liste préliminaire*
**Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales ou autres**

## Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires

### Note du Secrétaire général

1. Le rapport du Secrétaire exécutif de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires sur les activités de 2009 est transmis ci-joint à l'Assemblée générale en application des dispositions du paragraphe 1 de l'article IV de l'Accord devant régir les relations entre l'Organisation des Nations Unies et la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (résolution 54/280 de l'Assemblée générale, annexe).

2. Étant donné que le nombre d'exemplaires disponibles est limité, il n'a pas été possible de faire distribuer le rapport aussi largement qu'il est d'usage. Les délégations sont donc priées de se munir, pour l'examen de ce point de l'ordre du jour, des exemplaires qui leur ont été remis.

* A/65/50.

10-43301 (F) 020710 070710

Merci de recycler